



Comment pouvons-nous collectivement contribuer au mieux-être des familles ?

*Panorama des pratiques prometteuses et intégrées
pour le conflit sévère de séparation*

Amylie Paquin-Boudreau, Ph.D., UQÀM

Elisabeth Godbout, Ph.D., Université Laval

Catherine Turbide, Ph.D., UQAR



UNIVERSITÉ
LAVAL

Conférence clinique de l'IUJD

22 janvier 2025



JEFAR
CENTRE DE RECHERCHE
JEUNES, FAMILLES ET RÉPONSES SOCIALES

UQÀM

Département de psychologie

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

Plan de présentation

- 1) Introduction
- 2) Définitions du phénomène
- 3) Panorama des services
- 4) Questions à se poser
- 5) Évaluation et Processus
- 6) Deux exemples de programmes
- 7) Pause (15 minutes)
- 8) Méthodes d'intervention
- 9) les Approches
- 10) Vignette clinique
- 11) Questions



Introduction

- Les conflits sévères de séparation (CSS) : identifiés par les professionnels du système de justice et services psychosociaux depuis une trentaine d'années (Johnston, 1994; Turbide & Saint-Jacques, 2019).
- Réalité préoccupante pour les milieux de pratique; défis pour l'intervention (Bala, Birnbaum, & Martinson, 2010; Cyr, Poitras, Godbout, & Macé, 2017; Godbout, Saini, & Turbide, 2018).
- Concept qui demeure mal défini; nécessité de les distinguer d'autres problématiques (ex. contrôle coercitif) (Birnbaum & Bala, 2010; Polak & Saini, 2019; Turbide, 2022).



Nos objectifs

- 1) Faire l'état des connaissances sur la nature des CSS et leur ampleur;
- 2) Présenter le panorama des services visant ou agissant sur les CSS au Québec;
- 4) Établir les principes de base d'une évaluation appropriée;
- 5) Présenter un programme et un projet spécialisés en CSS en PJ;
- 6) Présenter des méthodes et approches centrales dans l'intervention en contexte de CSS;
- 7) Appliquer certaines notions abordées (vignette clinique).





Définitions du phénomène



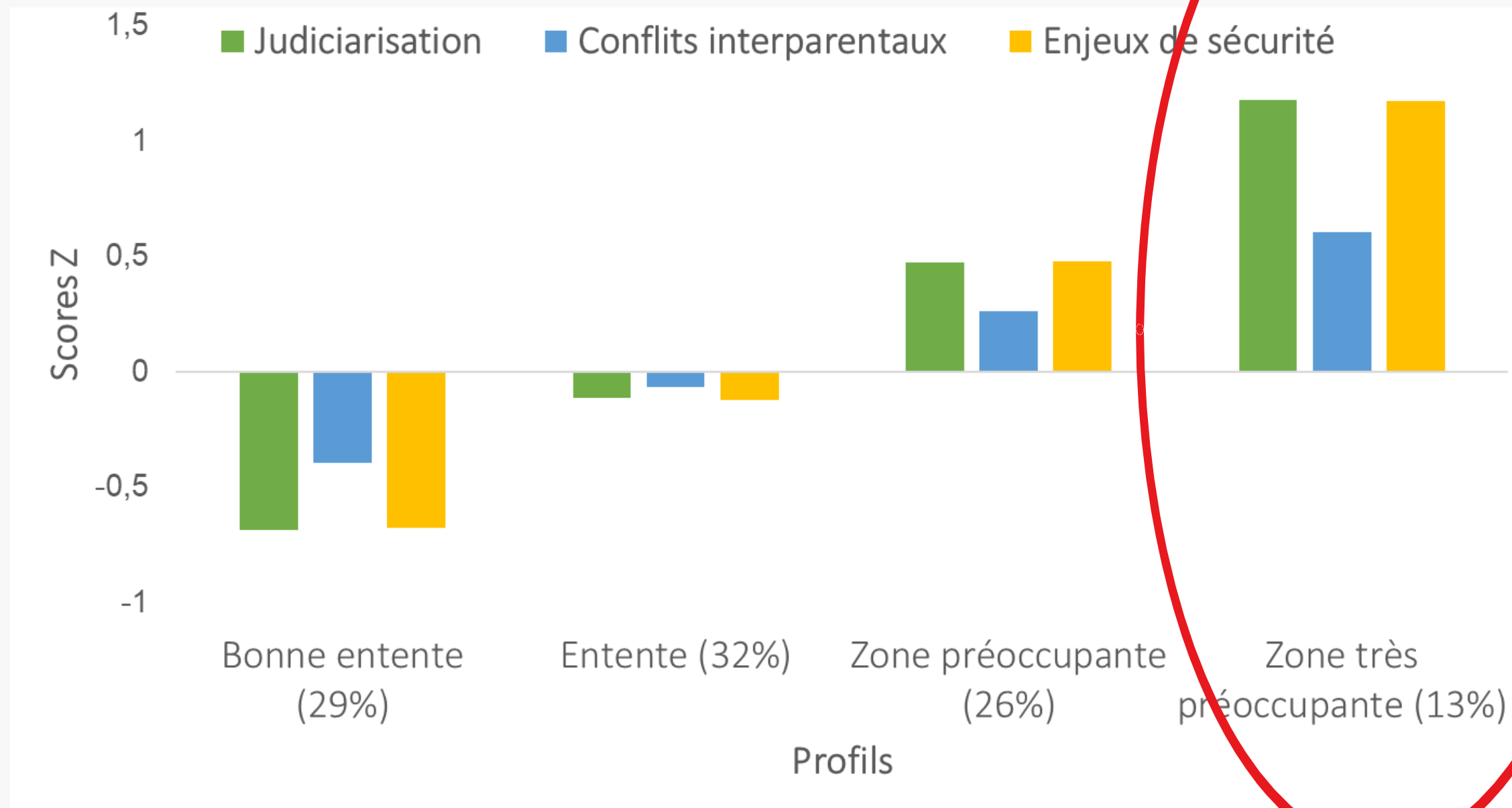
Les conflits sévères de séparation



Est-ce fréquent ?

Dans la population

Difficultés coparentales, judiciaires et enjeux de sécurité chez les parents québécois récemment séparés (ELPSRQ; Godbout et al. 2023; N=1 551)



- 34%: au moins une présentation en Cour
- 30%: décision après procès
- 30%: expertise
- 45%: s'inquiète de la sécurité de l'enfant chez l'autre parent
- 34%: Protection de la jeunesse
- 48%: intervention policière
- 34%: séparation due à la violence conj/fam.

Persistance dans le temps: 2 ans plus tard, 57% toujours en zone t. préoccupante (Godbout et al. en préparation)

Est-ce fréquent ?

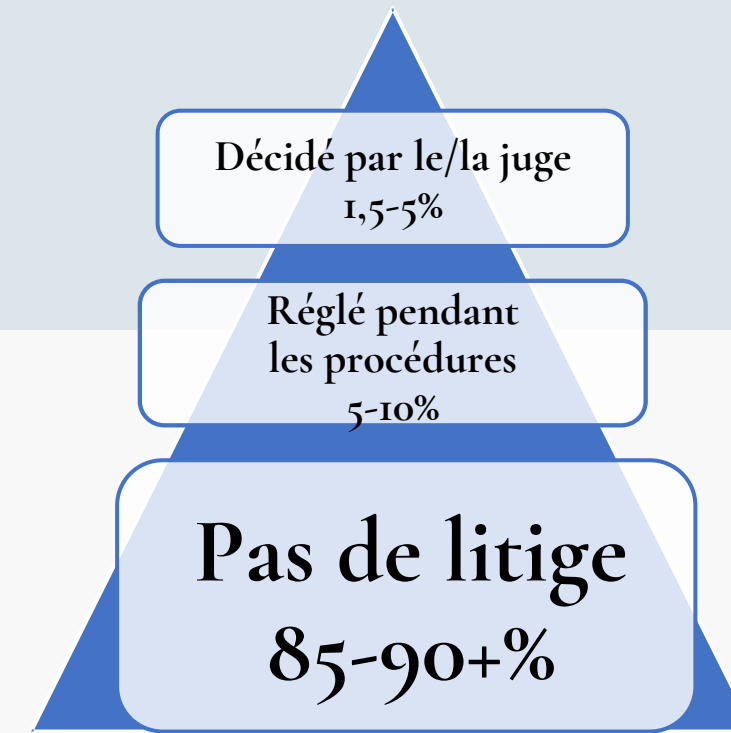
Services sociaux et judiciaires

En Cour supérieure

(Biland & Schütz, 2013; Clouet et al., 2023; Joyal et al., 2002; Maccoby & Mnookin, 1992; Poitras, Cyr, & Chatigny, 2017)

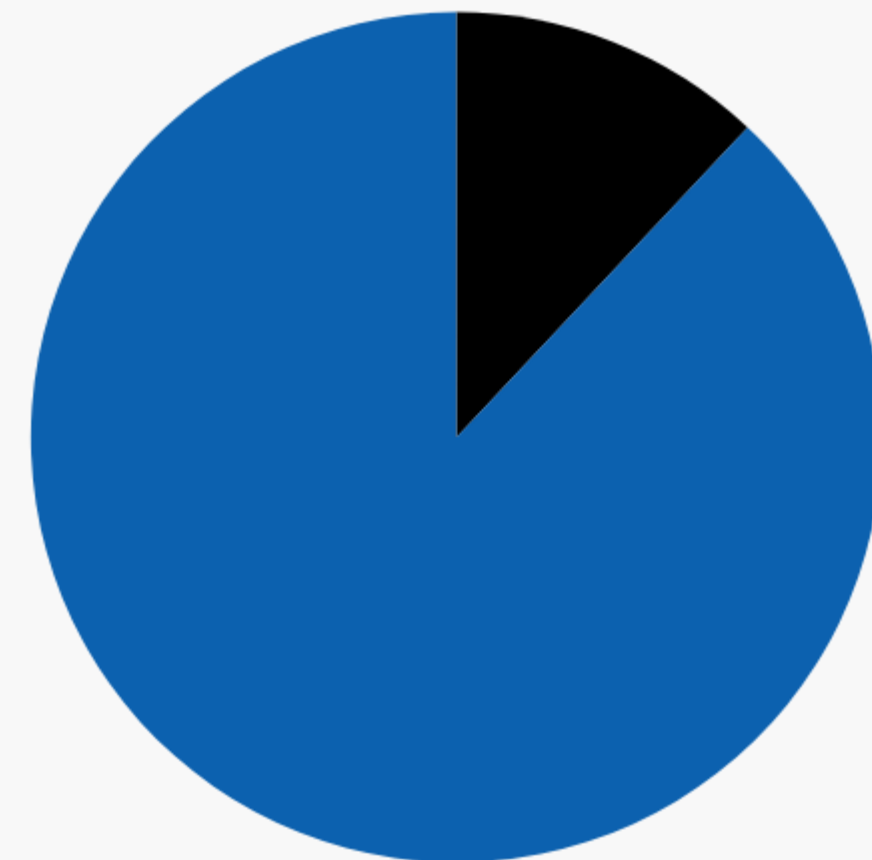
En protection de la jeunesse au Canada

(Black et al., 2016; Saini et al. 2013)



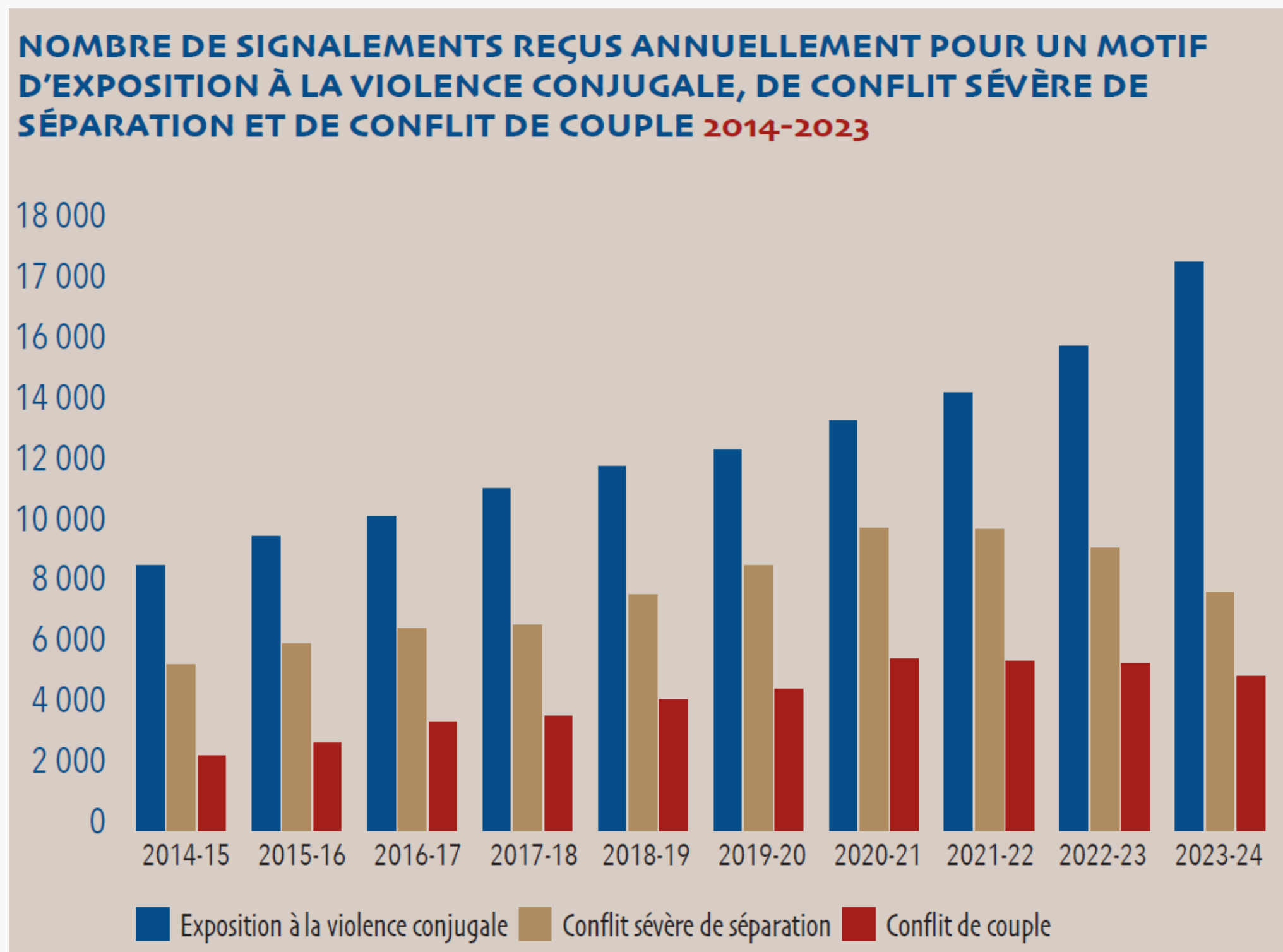
■ Litige pour la garde soumis à la Cour supérieure

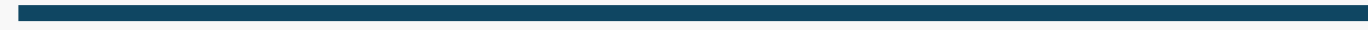
■ Pas de conflit pour la garde entre les parents



En protection de la jeunesse au Québec

(Bilan DPJ 2023-2024, p. 13)





Panorama des services



Panorama des services au Québec

Niveau d'intervention	Services psychosociaux, juridiques ou mixtes	Clientèle ciblée/évaluation
<p>Universel et préventif conflits faibles, séparation récente</p>	<p>Séance d'information de groupe sur la parentalité après la rupture (ministère de la Justice et CIUSS-Centre-Sud)</p>	<p>Accessible à tous les parents, mais utilisation uniquement par parents en litige?/ Non évalué</p>
<p>Spécifique et préventif conflits faibles ou modérés, soutien à la réorganisation familiale</p>	<p>Médiation familiale (médiateur.ice.s très majoritairement en pratique privée)</p> <p>Droit collaboratif et autres modes de PRD (avocat.e.s en pratique privée)</p> <p>Programmes de groupe ciblés (certains organismes communautaires, o.c. famille)</p>	<p>Médiation t. utilisée par parents/ satisfaction élevée, mais pas évaluée en lien avec CSS</p> <p>Parents/ non évalué</p> <p>Parents, enfants, hommes, femmes/ non évalués</p>

Les services en première ligne (mission CLSC) ne sont pas documentés :
quelles clientèle, quelles interventions et avec quels résultats ?

Panorama des services au Québec

Niveau d'intervention	Services psychosociaux, juridiques ou mixtes	Clientèle ciblée/évaluation
<p style="text-align: center;">Indiqué</p> <p style="text-align: center;">Conflits élevés et chroniques</p>	<p style="text-align: center;">Expertise (services d'expertise des CISSS et CIUSSS et pratique privée)</p> <p style="text-align: center;">Différents programmes de groupe spécialisés (CIUSSS-Centre-Sud)</p>	<p style="text-align: center;">Familles en litige/ non-évalué</p> <p style="text-align: center;">Parents, enfants. Référés par le DPJ, parents en expertise/ non-évalué</p>
<p style="text-align: center;">Curatif</p> <p style="text-align: center;">Post-procès, enjeux de sécurité, non-respect des ordonnances, difficultés de contacts parent-enfant</p>	<p style="text-align: center;">Coordination parentale (pratique privée; programme du ministère de la Justice)</p> <p style="text-align: center;">Coaching parental (une trentaine de professionnels, pratique privée)</p> <p style="text-align: center;">Retissage des liens parent-enfant (ex. PIFE; pratique privée)</p> <p style="text-align: center;">Programme PCR (pratique privée; districts de Québec et Chicoutimi)</p> <p style="text-align: center;">Programme PISCCS (10 établissements)</p> <p style="text-align: center;">Supervision des droits d'accès ou de l'échange de garde (une trentaine d'o.c.)</p>	<p style="text-align: center;">Parents devant appliquer un jugement/ Cyr et al., 2016; Poitras et al., en cours</p> <p style="text-align: center;">Non-évalué</p> <p style="text-align: center;">Non-évalué</p> <p style="text-align: center;">Autorisation par juge en chef adjoint.e/ Cyr et al. 2017; Godbout et al. (phase 2) Parents référés par DPJ/ Baude et al., 2021; Turbide et al., en cours</p> <p style="text-align: center;">Parents devant appliquer un jugement ou une entente (sécuriser les contacts)/ Saint-Jacques et al., 2016</p>

Constats sur l'offre de services

- L'offre de services est morcelée, la distribution favorise les grands centres.
- On ne sait pas si les programmes et services les plus accessibles permettent de prévenir les CSS, on a plus de données sur les programmes très spécialisés/sociojudiciaires.
- En dehors des services offerts en PJ (dans certains CISSS et CIUSSS), les services les plus spécialisés sont offerts par des praticien.ne.s en pratique privée.
- Où vous situez-vous dans cet écosystème de services?



Questions à se poser



Avant de débiter l'évaluation et l'intervention :

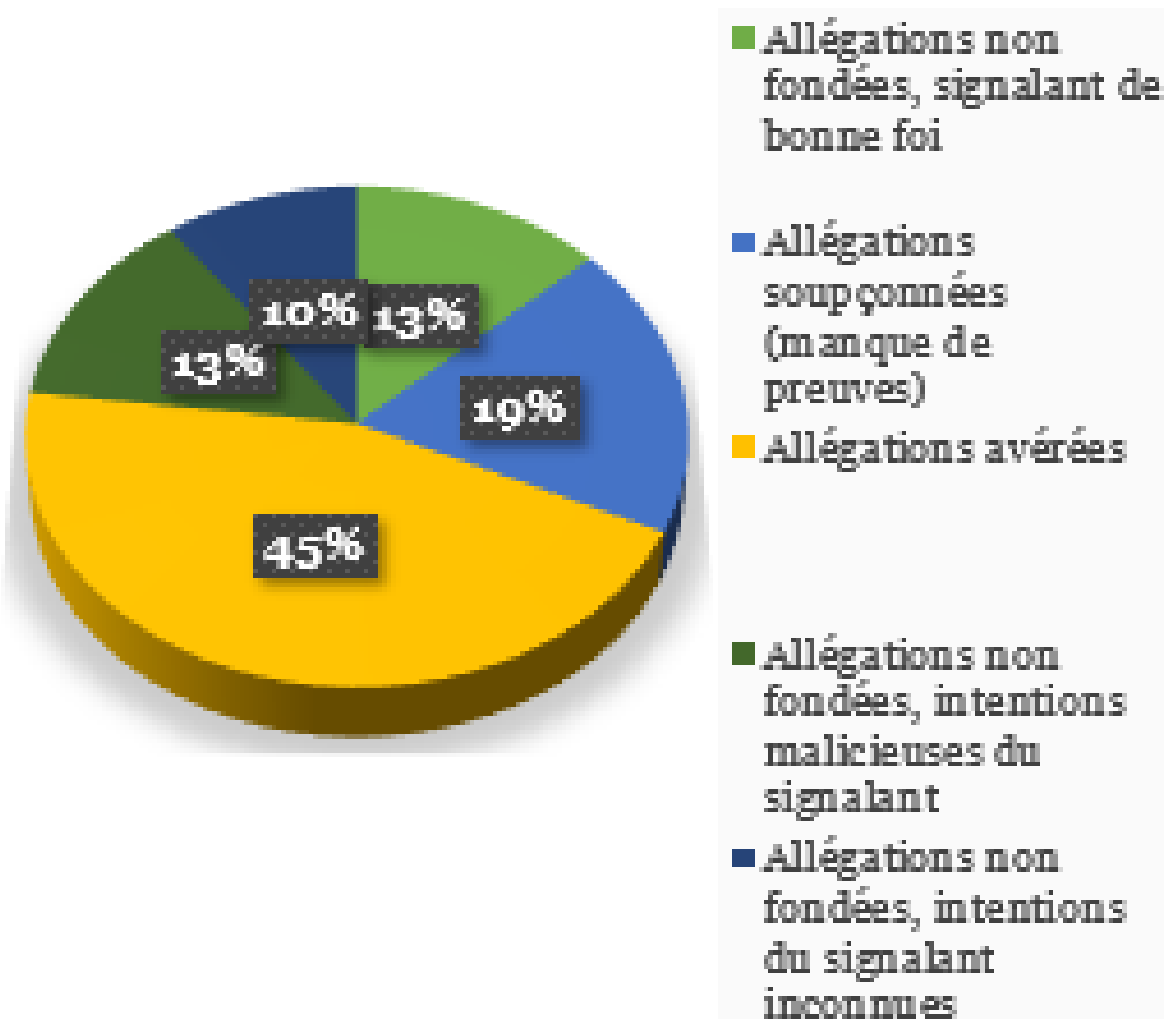
Quelles questions se poser?

- Est-ce que je considère qu'un conflit est toujours un tango qui se danse à deux ?
- Est-ce que la coparentalité est souvent le premier élément sur lequel travailler avec les parents ?
- Est-ce qu'on devrait toujours travailler à maintenir le lien entre l'enfant et ses deux parents ?
- Est-ce que je considère que les parents utilisent les services pour se venger l'un de l'autre ?

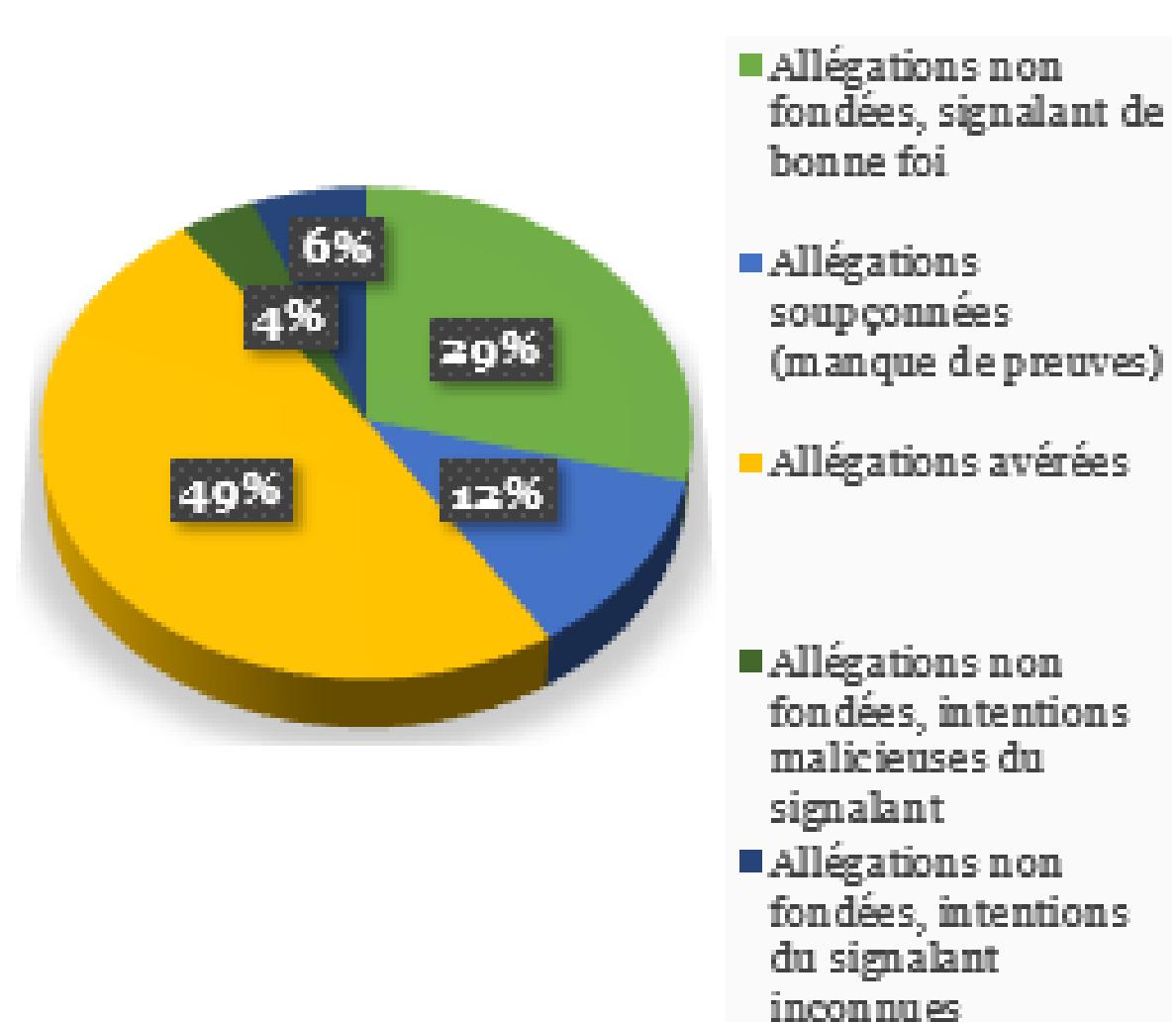
L'utilisation des services

Conclusions des services de la protection de la jeunesse quant à la véracité des faits et l'intention du signalant (Saini et al., 2013)

Dossiers avec conflit pour la garde de l'enfant



Dossiers sans conflit pour la garde de l'enfant



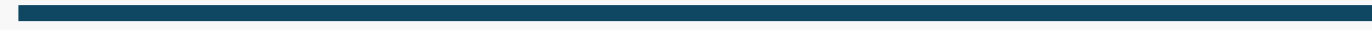
L'utilisation des services (Turbide, 2022)

Pour régler des problèmes d'ordre personnel, conjugal ou familial

◦ « [...] parce que j'ai fait une thérapie, pas pour l'alcool ou la drogue, mais pour les émotions parce que j'étais toute mélangée. » (M13)

Pour se sortir d'une situation où ils ne voient pas d'issue

◦ « [...] quand j'ai vu que la DPJ ne m'aidait pas, j'ai tenté de m'adresser au CLSC. J'ai dit là vous allez m'aider. J'ai essayé de m'adresser à la police. Quand ma fille se sauvait et s'en allait chez sa mère [...] jamais, jamais, jamais, ils n'ont jamais voulu rien faire. La police : zéro pis une barre! Il aurait fallu que je fasse semblant que ma fille était en danger de mort. [...] L'école m'a donné énormément de support. Les services de l'école, la psychoéducatrice, le psychologue, intervenante sociale, directeur d'école, professeurs, ils m'ont énormément aidé parce qu'eux, ils avaient tellement de misère avec mon ex-conjointe. Elle leur en a fait baver. C'est grâce à eux que [ma fille] a arrêté de se sauver du service de garde et toutes sortes de choses. J'ai pris tous ces gens-là qui m'ont vraiment aidé [...] » (P3)



L'Évaluation et le Processus



Chaque dossier est unique

(Polak, et al., 2020)

L'intervention va dépendre de :

- La nature des difficultés de contact
- La présence ou non de comportements violents/abusifs
- L'intensité, la fréquence et la durée des difficultés de contact
- L'effet des difficultés de contact sur l'enfant
- Le désir et la motivation des parents à s'engager dans l'intervention, à changer leurs comportements et à soutenir la relation parent-enfant



Quand suggérer une intervention familiale?

(Fidler, & Ward, 2016; Polak et al., 2020)

- Critères d'inclusion : Situations conflictuelles de niveau léger ou moyen, les 2 parents se montrent ouverts à participer à l'intervention, les 2 parents s'entendent que l'enfant devrait avoir une relation positive avec chaque parent, les 2 parents consentent qu'ils font partie de la solution (même s'ils ne s'entendent pas sur leur contribution au problème)
- Critères d'exclusion : interdit de contact, présence de menaces d'enlèvement ou de violence, historique d'une dynamique de contrôle et de pouvoir, troubles de santé mentale sévères non traités, situation d'éloignement réaliste pur, refus de collaboration d'un des parents, échec d'un parent à participer de bonne foi à l'intervention (pensées rigides et répétées, malgré les allégations réfutées)

Prérequis pour une coparentalité coopérative

(Davis et al., 2015; Jaffe et al., 2008; McHale et Irace, 2011; Saini et al., 2019)

- Absence de violence dans la relation et peu de conflits
- Présence d'une communication constructive et respectueuse entre les parents
- Attitude de tolérance, de confiance et de respect envers l'autre parent, compréhension mutuelle, capacité à favoriser et valoriser l'implication de l'autre parent
- Capacité à distinguer son rôle conjugal de son rôle parental
- Capacité à reconnaître les besoins de l'enfant
- Négociation possible, coordination, reconnaissance de leur responsabilité respective dans la dynamique
- Flexibilité : doit pouvoir s'adapter à de nouvelles circonstances
- Capacité à bien régler les désaccords communs et inévitables, à pardonner et à s'adapter à la séparation

Deux exemples de programme

*Projet conflits sévères de séparation (PCS)
du CISSS de Lanaudière*



*Programme sociojudiciaire en conflits sévères de séparation –
Une coparentalité à construire*

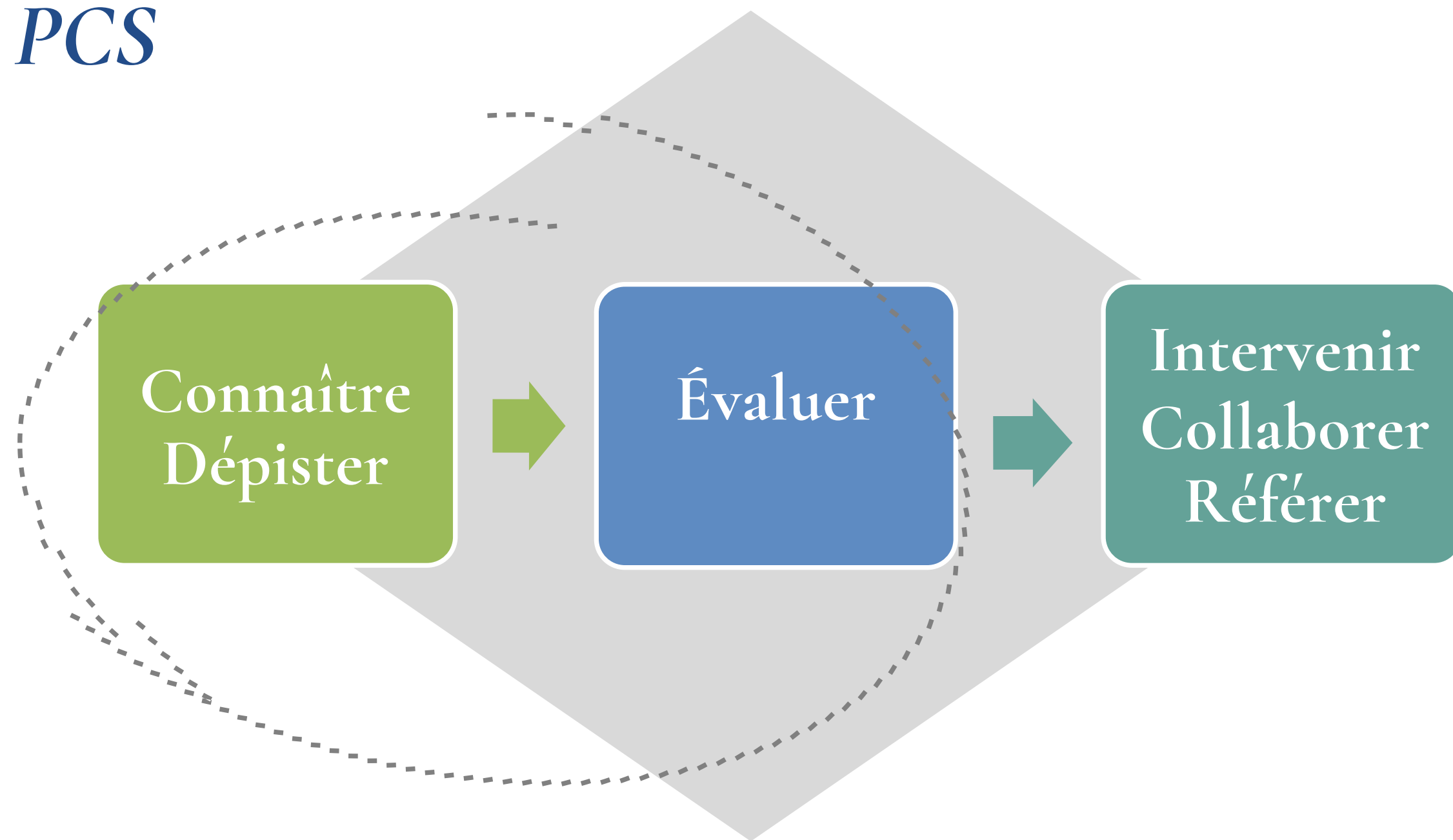


Projet conflits sévères de séparation (PCS)
du CISSS de Lanaudière

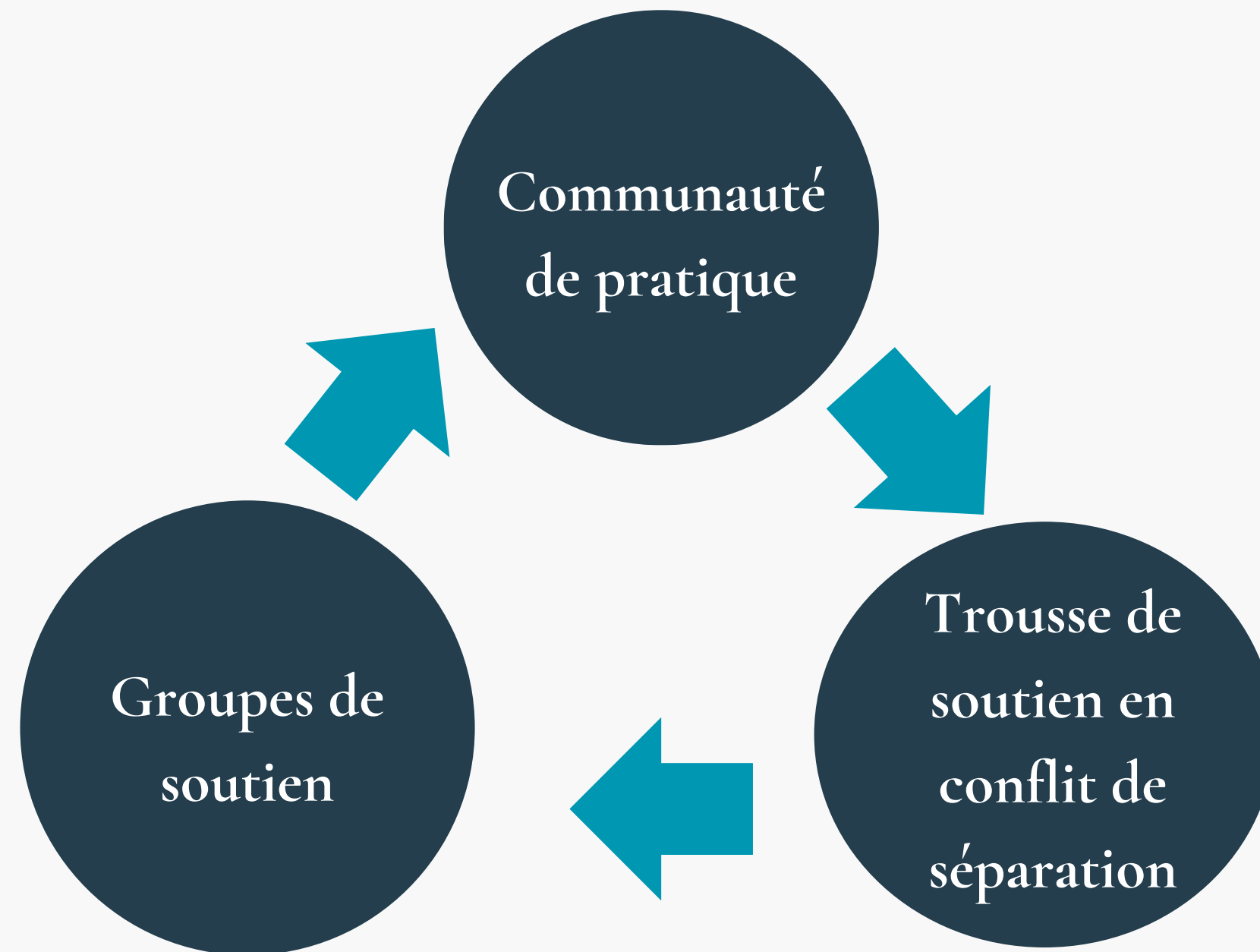


Conflit de séparation au CISSS de Lanaudière :
Quelles sont les solutions ?

L'objectif de PCS



Les principales constituantes



L'IMPLANTATION DU PROJET CONFLIT DE SÉPARATION (PCS) AU CISSS DE LANAUDIÈRE : QU'EN PENSENT LES INTERVENANT.ES? (TURBIDE ET AL, 2024)

BUT DE LA RECHERCHE :

Documenter le point de vue des intervenant.es sur le PCS.

QUESTIONS DE RECHERCHE :

Quelle utilisation font-ils des différentes modalités (trousse, groupe de soutien et communauté de pratique) du PCS ?

Quelle évaluation font-ils du PCS et de chacune de ses modalités?

Quels sont les facteurs facilitants ou faisant obstacle à l'utilisation des modalités du PCS?

MÉTHODOLOGIE ET ÉCHANTILLON :



Un sondage en ligne auprès de 84 intervenant.es avec un mandat RTS, E/O ou AM, ou de soutien.



Deux groupes de discussion, dont un groupe de 5 intervenantes avec un mandat de soutien et un autre de 4 intervenantes avec un mandat RTS, E/O ou AM.



L'IMPLANTATION DU PROJET CONFLIT DE SÉPARATION (PCS) AU CISSS DE LANAUDIÈRE : QU'EN PENSENT LES INTERVENANT.ES? (TURBIDE ET AL, 2024)

RÉSULTATS DE RECHERCHE

SONDAGE (n=84)

- **66 personnes** connaissaient l'existence du PCS;
- **46 personnes** avaient utilisé au moins une de ses modalités.

QUELLE UTILISATION FONT-ILS/ELLES DES DIFFÉRENTES MODALITÉS?

- 91% ont visionné les capsules et ont utilisé les documents PDF;
- 53% ont utilisé la grille;
- 61% ont utilisé le groupe de soutien;
- 30% ont utilisé la communauté de pratique.

AVEC L'UTILISATION DU PCS (n=46) :

- 48% considèrent que leur pratique s'est améliorée;
- 67% se sentent moins envahis par le conflit de séparation (CS);
- Seulement 20% considèrent que le PCS diminue le temps et les ressources investis pour soutenir les familles en CS.

FOCUS GROUP

POUR LES PARTICIPANTES, L'ENSEMBLE DES MODALITÉS :

- Encadre leur pratique;
- Économise du temps;
- Évite de se retrouver tiré d'un côté ou de l'autre par les parents;
- Recentre sur l'intérêt de l'enfant et le motif de compromission;
- Les valide et leur donne confiance;

« Est-ce que le projet a quand même amené une évolution dans la connaissance des gens? Moi je pense que oui, [...] les discussions ne sont pas les mêmes depuis trois ou quatre ans. Je trouve qu'on est mieux outillés pour cibler la problématique.

»

LA TROUSSE

POUR LES INTERVENANT.ES, LA TROUSSE AMÉLIORE GLOBALEMENT LEUR PRATIQUE

SONDAGE (n=42)

FOCUS GROUP

FORCES

ILS/ELLES ONT AFFIRMÉ QUE :

- Les capsules sont utiles à la pratique (95%);
- Le temps de passation de la grille est adéquat (70%);
- Tous les thèmes sont pertinents (64,1%).

LES THÈMES LES PLUS POPULAIRES DE LA TROUSSE SONT (n=39) :

- Les impacts du CS sur l'enfant (47,6%);
- L'aliénation parentale (46,2%);
- Le CS et le concept de protection (41%);
- Les facteurs d'analyse et les MTP (38,5%).

POUR LES PARTICIPANTES, CETTE MODALITÉ :

- Initie au CS et à ses particularités;
- Favorise l'utilisation d'un langage commun;
- Permet aux parents et aux intervenant.es de comprendre les dynamiques et/ou les crises;
- Favorise une évaluation rigoureuse;
- Aide à prioriser et cibler des objectifs clairs dans les PI;
- Prépare aux rencontres de groupe de soutien et de communauté de pratique.

« [...la trousse] nous aide à prioriser puis à voir vraiment quel comportement on peut travailler, [...] Pour ma part, ça devient plus simple de prioriser, de mieux comprendre certaines dynamiques ou certaines crises. Je pense que ça simplifie aussi un peu le travail avec les familles. »

LIMITES

QUANT À L'UTILISATION DE LA TROUSSE :

- Pour ceux et celles qui utilisent la grille, le temps de passation est trop long (24%).

POUR ELLES, CETTE MODALITÉ :

- Est moins interactive que les autres modalités ;
- Comporte des difficultés d'utilisation, notamment avec la grille des facteurs de risques et de protection à l'ordinateur ;
- Est moins pertinente pour ceux et celles qui ont plus d'expérience en CS.

« Est-ce qu'il y aura lieu de remâcher certaines affaires pour que ça soit plus synthèse ou pour que ce soit plus concret en même temps? Peut-être que oui, mais je veux dire tous les éléments sont là. »

LE GROUPE DE SOUTIEN

UNE MODALITÉ QUI FAIT PRESQUE CONSENSUS

	SONDAGE (n= 20)	FOCUS GROUP
FORCES	<ul style="list-style-type: none">✓ 80 % des répondants estiment que cette modalité améliore leur pratique;✓ 65% considèrent qu'elle permet de se sentir soutenu.e;✓ seulement 10% croient qu'elle oblige à mobiliser beaucoup trop de temps et de ressource;✓ 0% a répondu qu'elle était inutile.	<p>POUR LES PARTICIPANTES, CETTE MODALITÉ :</p> <ul style="list-style-type: none">• Initie aux échanges cliniques sur les dossiers de CS;• Rappelle les outils PCS et enrichit la compréhension du CS des intervenant.es;• Crée un sentiment de soutien entre collègues;• Facilite les apprentissages par la discussion;• Structure les rencontres avec les familles;• Démystifie les autres problématiques qui influencent la situation familiale;• Développe une expertise pour devenir une référence en matière de CS. <p>« Je pense que plus qu'on a de personnes sur qui on peut s'appuyer, travailler en équipe... [...] c'est là que ça vient descendre le stress des gens. »</p> <hr/>
LIMITES		<p>POUR ELLES, CETTE MODALITÉ :</p> <ul style="list-style-type: none">• Ne permet pas une réponse immédiate;• Peut être exigeant de maintenir une fréquence soutenue des groupes;• Requiert de compléter la grille avant la rencontre;• Échanges limités lorsque la rencontre traite d'un dossier unique. <p>« [...] tu restes avec ton problème, puis t'es envahi, fait que tu te dis "ok... mais ça me prend une réponse là...", parce que tu sais que la tension va monter. »</p> <hr/>

COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE

UNE MODALITÉ PERTINENTE POUR LES INTERVENANT.ES



SONDAGE (n= 9)

FOCUS GROUP

FORCES

ILS/ELLES AFFIRMENT QUE LA COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE :

- Augmente le sentiment de compétence (68%);
- Améliore le support apporté aux collègues (78%);
- Devrait être admissible à tous.tes les intervenant.es (89%).

POUR LES PARTICIPANTES, CETTE MODALITÉ :

- Est appréciée pour sa forme et sa fréquence par les intervenant.es;
- Est complémentaire au groupe de soutien;
- Permet d'échanger avec des invité.es et d'aborder un sujet précis et intéressant;
- Bonifie les connaissances, la pratique et les interventions.

« [I]ls nous cherchent des invités sur ce qui ressort dans les dossiers de conflits qui, des fois, vient compliquer notre intervention [...]. On a eu un avocat qui fait de la Cour supérieure tout le temps, qui est venu expliquer des choses. Je trouve que ça vient vraiment bonifier. »

FOCUS GROUP

LIMITES

POUR ELLES, CETTE MODALITÉ :

- Comporte des limites surtout associées à la surcharge de travail.

« J'ai l'impression que les gens, même s'ils trouvent ça intéressant, c'est comme si on ajoute une couche. »

FACTEURS FACILITANTS À L'UTILISATION DES MODALITÉS DE PCS

FOCUS GROUP

Intérêt de se spécialiser

« Moi, j'avais nommé mon intérêt à me spécialiser là-dedans pour me sentir mieux, plus confortable, puis plus j'en faisais, plus je trouvais ça intéressant.»

La co-intervention

« On s'échange les rôles, tout dépendamment de qui est la personne autorisée, donc on a le bad cop, puis le bon cop. C'est vraiment très aidant.»

FACTEURS FAISANT OBSTACLE À L'UTILISATION DES MODALITÉS DU PCS

La surcharge de travail

« Elle n'a plus le temps pour travailler le comité de travail. Puis elle n'aura plus de temps pour venir aux communautés. [...] À un moment donné, elle va sauver sa peau, puis elle va faire ses affaires dans ses dossiers. »

L'instabilité des équipes

« Je pense qu'une des difficultés, c'est qu'on a tellement de changements dans les employés que c'est difficile que ce soit bien utilisé... »

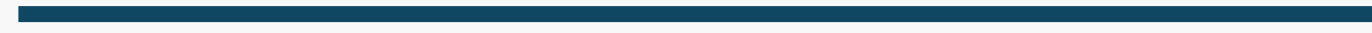
Le contexte organisationnel

« Il y a des gens qui s'investissent là-dedans et il y a beaucoup d'expertise, mais ça ne se rend pas toujours sur le terrain à la hauteur que ça devrait. »

RECOMMANDATIONS DES INTERVENANTES

FOCUS GROUP

- Désigner des « élites » ou des personnes qui portent le projet et qui l'enseignent, qui accompagnent les intervenant.es dans l'ici et maintenant sur le CS;
- Favoriser la participation des intervenant.es nouvellement embauché.es aux groupes de discussion, afin qu'ils et elles aient accès à des suggestions ou des informations pouvant concrétiser l'utilisation du PCS;
- Réduire le nombre de dossiers pour les intervenant.es qui travaillent auprès des familles en CS;
- Favoriser la co-intervention, surtout avec une personne expérimentée, et partager la tâche selon l'intérêt des intervenant.es;
- Prévoir des modalités de rencontres en ligne et en personne pour le groupe de soutien.



Programme sociojudiciaire en conflits

sévères de séparation –

Une coparentalité à construire



Éléments de contexte

- Développé par des acteurs psychosociaux et judiciaires en 2015
- Mis à l'essai en 2018-2021 dans 3 CISSS ou CIUSSS
- Aujourd'hui déployé dans 10 établissements

Objectifs du programme

(Direction adjointe des services multidisciplinaires, 2023)

Concier l'intervention des DPJ et le processus judiciaire dans les situations de CSS pour amener les parents à établir une coparentalité fonctionnelle permettant d'assurer la sécurité et le développement de leur enfant, dans le respect de son intérêt et de ses droits.

Pour les enfants :

- 1) Mettre fin à la situation de compromission
- 2) Diminuer son implication dans les conflits parentaux
- 3) Réduire les impacts du CSS
- 4) Offrir un lieu d'expression et d'échanges favorisant l'expression de ses émotions et de ses besoins

Pour les parents :

- 1) Développer une meilleure connaissance des besoins de leur enfant et des impacts du CSS
- 2) Recentrer leur énergie et leur attention sur le meilleur intérêt de l'enfant
- 3) Développer des habiletés de communication et de résolution de conflits
- 4) Favoriser une gestion saine et autonome des situations conflictuelles

Concerter l'intervention des DPJ et le processus judiciaire dans les situations de CSS pour amener les parents à établir une coparentalité fonctionnelle permettant d'assurer la sécurité et le développement de leur enfant, dans le respect de son intérêt et de ses droits.

Objectifs du programme

(Direction adjointe des services multidisciplinaires, 2023)

Pour la pratique professionnelle :

- 1) Appliquer les principes de la justice réparatrice
- 2) Développer des connaissances et des pratiques cliniques spécialisées permettant d'accompagner les familles vivant un CSS
- 3) Favoriser la collaboration entre les intervenants cliniques et le milieu judiciaire dans le cadre d'une approche de médiation
- 4) Fournir aux intervenants un soutien théorique et clinique propre au traitement des situations de CSS
- 5) Augmenter le nombre de situations se réglant par des mesures consensuelles

Familles ciblées

(Direction adjointe des services multidisciplinaires, 2023)

- SDC pour au moins un enfant
- En raison (notamment) d'un CSS (motif principal ou secondaire)
- La situation doit être judiciairisée
- Parents : - Reconnaissent la présence d'un conflit et son impact sur l'enfant - Acceptent de travailler la coparentalité
- La présence de VC est considérée comme un critère de vigilance;

Description du programme

(Baude et al., 2021; Direction adjointe des services multidisciplinaires, 2023)

Trajectoire judiciaire adaptée

- Juge formé et disponible sur demande
- Engagement des avocats à travailler dans un esprit collaboratif

Intervention psychosociale

- Rencontres hebdomadaires avec les deux parents pendant 6 à 9 mois
- Adaptée aux besoins des parents et aux objectifs qu'ils souhaitent atteindre
- Basée sur l'engagement des parents et sur leur capacité d'agir

Évaluation du programme

(Baude et al., 2021)

Questions de recherche

- 1) Quels sont les effets perçus du programme sur la clientèle visée et les services?
- 2) Quel(le)s sont les enjeux rencontrés dans l'application du programme et les pistes d'amélioration suggérées?

Méthodologie

N= 30 professionnels (milieu judiciaire et psychosocial)

Entrevues semi-dirigées

Évaluation du programme

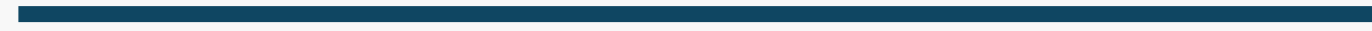
(Baude et al., 2021)

Effets perçus chez les familles :

- Intervenant.es reconnaissent la pertinence du programme;
- L'intensité de l'intervention et la fréquence des rencontres
- Permet d'améliorer la communication entre les parents, recentrer sur les besoins de l'enfant et favoriser la négociation;

Enjeux :

- Les critères d'admissibilité des familles;
- La fin de l'intervention
- La concertation des interventions cliniques et judiciaires

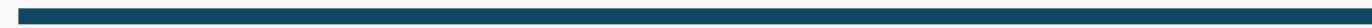


Pause (15 minutes)





Méthodes d'intervention



Groupes éducatifs pour parents séparés

Les groupes éducatifs ont pour but d'informer, d'éduquer et de sensibiliser les parents sur différents aspects de la séparation :

- Notamment les besoins des enfants, le conflit interparental, la parentalité et la coparentalité

Contenu non standardisé, surtout à portée préventive et universelle

Forme de l'intervention est le plus souvent hétérogène (nombre de rencontres, modalité des rencontres, objectifs visés, etc.)

Vise une population non spécifique de parents séparés

- Or, une bonne proportion de parents va présenter un historique de traumatismes relationnels ou va avoir fait face à des contextes d'adversité importants dans sa vie (Ferraro et al., 2024)
- Les groupes éducatifs seraient insuffisants, voire inappropriés pour les familles vivant un CSS ou présentant une histoire de VC (Johnston et Ver Steegh, 2013)

Groupes éducatifs pour parents séparés

- Efficacité des groupes d'intervention (Bussièrès et al., 2020; Guyette et Harris, 2024; Saini et al., 2024)
 - Tailles d'effet faible en ce qui a trait au niveau de conflit et la coparentalité, particulièrement pour les familles dont le niveau de conflit est élevé
 - Effets observés ne se maintiennent pas à long terme
- Quoi faire alors?
 - Des auteurs suggèrent qu'il serait plus efficace et cohérent de se concentrer sur la parentalité et les ressources individuelles des parents (Beckmeyer et Russell, 2024)
 - D'autres proposent d'informer les parents sur la violence situationnelle : effets de la violence sur les enfants et leurs besoins quant à la relation avec l'autre parent, stratégies pour promouvoir la sécurité des victimes, nuances quant à la place de la coparentalité coopérative, etc. (Hardesty et Chung, 2006; Lutz et Gady, 2004)
 - Des auteurs recommandent d'intégrer des informations sur l'influence des traumatismes sur la régulation émotionnelle et relationnelle des parents et sur les facteurs de protection pouvant les aider à se sentir mieux (Ferraro et al., 2024)

Intervention individuelle auprès des parents

(Olesen et Drodz, 2012; Schmidt et Grigg, 2023)

- Clarifier le mandat : Confidentialité et limites à considérer; Procédures judiciaires en cours ou non
- Refuser les contacts avec l'enfant
- Rester neutre par rapport aux informations données sur l'autre parent, éviter le clivage à tout prix
- Être prudent avec la validation du vécu, rester ouvert à de multiples hypothèses pour expliquer la situation familiale
- Être prudent avec les recommandations quant à la garde des enfants et les stratégies judiciaires à favoriser
- Collaborer avec les autres professionnels si accord et éviter de reproduire le conflit avec l'équipe de soutien
- Faire un signalement à la DPJ lorsqu'approprié
- Accompagner le parent dans sa régulation émotionnelle, dans sa parentalité et à avoir une vision plus nuancée de la situation familiale
- S'appuyer sur une approche sensible aux traumatismes et développer ses connaissances sur les effets normaux d'une séparation sur les enfants et les parents

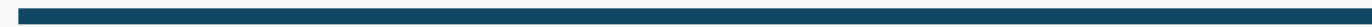
Intervention individuelle auprès des enfants

(O'Hara et al., 2023; Perrin et al., 2013)

- Réduire les opportunités d'être témoin (direct ou indirect) du conflit et des tensions entre les parents
- Soutenir l'ambivalence chez l'enfant et l'accompagner à développer des positions réalistes sur chacun des parents
- Explorer les sentiments de culpabilité et de loyauté envers les parents, les enjeux de séparation vécus avec les parents
- Les accompagner à se différencier, à s'affirmer davantage et à instaurer des frontières plus étanches avec leurs parents
- Améliorer les capacités autonomes de régulation des émotions et soutenir un sentiment d'identité continu et cohérent
- Miser sur l'amélioration de la qualité des relations parents-enfants (plus de chaleur et de communication)
- Augmenter la sécurité émotionnelle dans les relations parents-enfants et dans la structure familiale de façon générale
- Effet protecteur de la qualité des relations dans la fratrie sur l'effet à long terme du conflit de séparation sur les enfants



Les Approches



Négociation sur intérêts

ou

Approche de médiation

Approche de médiation : Paradigmes

(Mémoire du Conseil de la famille. projet de loi 125 de la LPJ)

- « L'intervenant doit : passer du rôle d'expert prescrivant des solutions aux problèmes familiaux à celui d'expert soutenant la famille dans sa propre démarche de résolution de problèmes »

Mobilisation des acteurs autour de :

- Besoins à l'origine des difficultés
 - Forces et compétences
 - Ressources personnelles
 - Partage de la vision du problème, des insatisfactions, besoins
 - Participation active à la recherche de solutions
-

Approche de médiation : Fondements

(Mémoire du Conseil de la famille. projet de loi 125 de la LPJ)

- **Structure de résolutions de problèmes et de communication coopérative;**
 - **Valorisation de la compétence des acteurs;**
 - **Impose la présence simultanée des parties**
-

Quelles différences ?

(CJQ-IU, 2013)

Médiation

- Processus volontaire
- Médiateur accrédité
- Tiers partial
- Si échec, aucune obligation de rendre compte de la démarche

Approche de médiation

- Généralement non volontaire
- Intervenant formé à l'approche en PJ
- Pluripartialité
- Obligation de rendre compte de la démarche- protection et bien-être de l'enfant

Un processus d'intervention

(CJQ-IU, 2013)

- *Évaluation de la situation*
 - *Identification des Besoins et des priorités d'action*
 - *Présentation des Options*
 - *Évaluation de la Pertinence des différentes options*
 - *Élaboration d'une Entente*
-

Qui s'appuie sur des principes

(CJQ-IU, 2013)

- A) Plus positif de parler des problèmes en terme de besoins
- B) Une place est réservée à chaque personne pour exprimer ses besoins
- C) Chaque personne est responsabilisée
- D) Le modèle de résolution de conflits devient une forme d'apprentissage
- E) Confiance et respect sont au premier plan

Qui s'appuie sur des principes

(CJQ-IU, 2013)

F) Tout le processus est centré sur les intérêts et non les positions

G) Communication favorisée

H) Choix d'une solution par l'ensemble des parties est préférable à l'imposition d'une solution par un tiers

I) Collaboration remplace la confrontation

J) Les personnes ne sont pas jugées

Qui se décline en trois étapes

(CJQ-IU, 2013)

I

L'Accueil

2

**La Négociation
sur intérêts**

3

Les Résultats

I. L'accueil

Information sur :

- Le but et le contexte de la rencontre
 - Le mandat
 - Les étapes de l'intervention et de son application
-

II. La négociation des intérêts

A) Besoins

- Décoder : Nommer et valider
- Repérer les besoins communs
- Prioriser les besoins communs

B) Options

- Identification de l'ensemble des options
 - Choix
-

Qu'est-ce qu'un besoin ?

- Essentiel au développement ou à l'évolution de la personne et doit trouver réponse.
- Ce n'est pas un désir ou un souhait;
- Ce n'est pas une option.

La négociation des intérêts

Décoder, nommer et valider les besoins de chacun

Règles d'or

- A) Jamais contesté
 - B) Concerne la personne elle-même
 - C) Précis
 - D) Respect
-

La négociation des intérêts

Décoder, nommer et valider les besoins de chacun

Comment le décoder ?

- A) Inviter les personnes usagères à exprimer leurs besoins
 - B) Décoder les besoins qui n'ont pas été identifiés
 - C) Important de valider avec la personne
-

La négociation des intérêts

- Repérer les besoins communs
- Prioriser les besoins communs
- Faire une liste des solutions
- Discuter de TOUS les moyens en tenant compte des besoins
- Choix : Option qui satisfasse toutes les parties, incluant l'intervenante

Besoins				Options	Résultats
Père	Mère	Enfant	Intervenant		

III. Résultats

Ententes

- Verbales
- Écrites (ex : Plan d'intervention)

Approche systémique

(Deutsch, & Sullivan, 2014; Fidler, Bala, & Saini, 2011)

L'approche systémique est la plus utile pour comprendre les situations dans lesquelles il y a un risque de rupture de lien entre un enfant et son parent.

- Le système familial qui est composé de sous-systèmes relationnels à la fois autonomes et interdépendants
- Le système familial cherche à conserver un équilibre dans son fonctionnement en utilisant ses propres mécanismes de régulation. Tous les membres de la famille contribuent à cet objectif qui vise la stabilité du système.
- Les changements apportés chez un individu peuvent venir bousculer l'équilibre du système et impacter tous les membres de la famille.
- La qualité de la relation conjugale exerce une influence directe sur le fonctionnement psychologique de l'enfant et les relations qu'il entretient avec chacun de ses parents
- Les caractéristiques individuelles et le vécu subjectif de chacun contribuent à la dynamique familiale

Approche systémique

- Sous-entend également que les professionnels gravitant autour de la famille vont influencer son fonctionnement
 - Les attitudes, conduites et décisions des professionnels sont fonction notamment de leurs connaissances et de leurs caractéristiques individuelles (Haselschwerdt et al., 2011; Imbeau et al., 2014; McKinsey et al., 2024; Saunders et al., 2011)
 - Attention à l'optimisme excessif : a priori trop positif face à l'humain qui aveugle le professionnel
 - Certains professionnels vont avoir tendance à intervenir de façon plutôt laxiste et détachée et à maintenir une distance face aux familles dans le but de se protéger contre un vécu d'impuissance ou d'échec (Ackerman et Hilsenroth, 2001; Sudland, 2020)
 - D'autres professionnels tendent à recourir à des pratiques plus coercitives lorsqu'ils vivent du stress et de l'épuisement, lorsqu'ils font face à un refus de collaboration et un non-respect des ententes, de même que lorsqu'ils possèdent une expérience limitée (Larue et al., 2009)
- Pour un réel changement systémique : établir des buts communs aux deux parents, considérer leurs perspectives individuelles, chaque parent doit changer ses comportements individuels, ainsi que ceux impliqués dans la relation coparentale et dans la relation avec les enfants
- Peut aussi être utilisé comme appui théorique lors d'interventions individuelles

Approche sensible aux traumatismes

- *La séparation et les conflits reliés peuvent déclencher la reviviscence de traumatismes précoces, le simple fait de se retrouver au cœur de procédures judiciaires également (Deutsch et al., 2020)*
- *Les professionnels psychosociaux et judiciaires peinent à reconnaître l'impact des traumatismes précoces sur le fonctionnement affectif, cognitif et relationnel des individus (McKinsey et al., 2024)*
- *Les professionnels psychosociaux et judiciaires peuvent aussi vivre de la détresse, développer des manifestations traumatiques secondaires (insomnie, irritabilité, impuissance, etc.), voire un épuisement professionnel en travaillant avec ces familles (Cohen et Collens, 2013; Sprang et al., 2011)*
- *S'assurer que les procédures judiciaires et les interventions psychosociales ne contribuent pas à développer des traumatismes additionnels (Collin-Vézina et al., 2024)*

Approche sensible aux traumatismes

(Deutsch et al., 2020)

- Assurer la sécurité physique, psychologique et émotionnelle de tous
- Que la violence soit avérée ou non : le confort et la disponibilité de tous est nécessaire
- Évaluer rigoureusement la famille et les enjeux présents afin de définir les objectifs précis de l'intervention : soutien à la reconfiguration de la structure familiale, à la parentalité ou aux besoins psychosociaux
- Si VC : Responsabiliser le parent auteur de violence, l'amener à reconnaître l'effet de ses comportements et à s'excuser pour sa conduite

Approche sensible aux traumatismes

(Deutsch et al., 2020)

- Planifier la séquence des différentes interventions prévues et décider qui inclure à chaque étape :
 - Intervention individuelle centrée sur le trauma : donner un sens à la séparation, revoir le narratif, quand symptômes sévères (dysrégulation émotionnelle, évitement, hypervigilance, pensées intrusives)
 - Les deux parents pour travailler la coparentalité : diminuer le clivage et reconnaître sa responsabilité dans le maintien du conflit, faire des excuses
 - Toute la famille : si les critères sont rencontrés
 - Intervention individuelle avec l'enfant : l'accompagner à développer des ressources pour faire face à son parent de façon autonome dans le futur
- Implication de la Cour peut assurer l'engagement et la collaboration de tous
- Prendre soin de soi comme professionnel



Vignette clinique



La situation d'Élise et Ghislain

Élise et Ghislain ont eu trois garçons : Albert a aujourd'hui 14 ans, Guillaume, 12 ans et Philippe 6 ans. Les enfants vivent avec leur mère et voient leur père une fin de semaine par mois. Les parents sont séparés depuis six ans. Au moment de la rupture, la Cour a confié la garde des jeunes à la mère et Ghislain n'a pas demandé à avoir de contacts avec eux. Depuis un an, Ghislain est de retour dans la vie des garçons.

Le mois dernier, alors que Ghislain avait consommé de l'alcool, il a perdu patience et frappé Albert qui remettait en question son autorité. Élise refuse depuis que ses garçons aient des contacts avec leur père parce qu'elle craint pour eux. D'ailleurs, Philippe refuse de voir un père qu'il ne connaît pas (il n'était pas encore né lors de la séparation) et Albert et Guillaume se sentent déchirés entre leurs parents.

Deux ans après la rupture, Élise a formé une nouvelle union avec Simon. Ce dernier s'entend bien avec les garçons même s'ils rencontrent des difficultés de comportements et des problèmes scolaires importants. Simon représente la principale figure paternelle pour Philippe.

Ghislain justifie ses gestes envers Albert en disant qu'il se sent impuissant à contrer le dénigrement de la mère et qu'il a perdu les pédales. Il assure qu'il retournera voir son intervenant qui l'a beaucoup soutenu pendant les cinq dernières années pour l'aider à mieux intervenir auprès des garçons.

Ghislain considère que Élise a un trouble de personnalité limite. Il affirme qu'elle a toujours eu une emprise sur les garçons et qu'elle refusait qu'il s'implique auprès d'eux.

*Quels services peuvent /doivent intervenir
auprès de cette famille ?*

Quels seraient les objectifs à travailler ?



Questions



Contacts

Amylie Paquin-Boudreau
paquin_boudreau.amylie@uqam.ca

Elisabeth Godbout
elisabeth.godbout@tsc.ulaval.ca

Catherine Turbide
Catherine_Turbide@uqar.ca



Références

- Ackerman, S. J., & Hilsenroth, M. J. (2001). A review of therapist characteristics and techniques negatively impacting the therapeutic alliance. *Psychotherapy: Theory, Research, Practice, Training*, 38(2), 171.
- Baude, A., Lamonde, G., Angele, R., Lachance, V., & St-Arnaud, N. (2021). Application d'un programme d'intervention socio-judiciaire en conflits sévères de séparation : qu'en pensent les professionnels? *Revue Québécoise de Psychologie*, 42(2), 167-189. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1081260ar>
- Beckmeyer, J. J., & Russell, L. T. (2024). Identifying a typology of helpful post-divorce family assets: Implications for divorce education. *Family Court Review*, 62(3), 455-473.
- Bilan des DPJ (2024). Quand la violence conjugale est au cœur de la vie de l'enfant. Gouvernement du Québec.
- Biland, É., & Schütz, G. (2013). La garde des enfants de parents séparés au Québec : une analyse quantitative de dossiers judiciaires. Que savons-nous ? ARUC-séparation parentale, recomposition familiale.
- Black, T., Saini, M., Fallon, B., Deljavan, S., Theoduloz, T., & Wall, M. (2016). The intersection of child custody dispute and child protection investigations: Secondary data analysis of the Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect (CIS-2008). *International Journal of Child and Adolescent Resilience*, 4(1), 143-157.
- Bussièrès, È.-L., Godbout, E., Lachance, V., & Drapeau, S. (2020). L'efficacité des interventions éducatives de groupe à l'intention des parents qui vivent une séparation conflictuelle: une méta-analyse. *Canadian Psychology*.
- Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire (2013) *Guide de pratique : L'approche de médiation en contexte de protection de la jeunesse*, Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire, Centre jeunesse Chaudière-Appalaches, Centre jeunesse de la Montérégie, 101 pages.
- Clouet, J., Godbout, E., Goubau, D., Lavallée, C., Lévesque, S., Rivest-Beaugard, A. (2023). La contractualisation des rapports conjugaux. Dans M.-C. Saint-Jacques, C. Robitaille, E. Godbout, A. Baude, & S. Lévesque (Eds.). *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments* (pp. 361-386). Québec : P.U.L.
- Cohen, K., & Collens, P. (2013). The impact of trauma work on trauma workers: A metasyntesis on vicarious trauma and vicarious posttraumatic growth. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*, 5(6), 1-28
- Collin-Vézina, D., Bruneau-Bhérier, R., et Matte-Landry, A. (2024). Le pouvoir transformationnel des approches axées sur le trauma. En ligne : <https://www.ordrepsy.qc.ca/-/pouvoir-transformationnel-approches-trauma>
- Cyr, F., Macé, C., & Quigley, C. (2016). Étude évaluative de l'implantation d'un projet pilote de coordination parentale à la Cour supérieure du Québec (division Montréal). Ministère de la Justice du Québec.
- Cyr, F., Poitras, K., Godbout, E., & Macé, C. (2017). Évaluation du protocole de gestion psychojudiciaire axé sur la parentalité, les conflits et leur résolution (PCR). Rapport de recherche, ministère de la Justice du Québec.
- Davis, G., Frederick, L., & Ver Steegh, N. (2015). Practice Guides for Family Court Decision-Making in Domestic Abuse-Related Child Custody Matters. Battered Women's Justice Project.
- Deutsch, R., Drozd, L., & Ajoku, C. (2020). Trauma-informed interventions in parent-child contact cases. *Family Court Review*, 58(2), 470-487.
- Deutsch, R., & Sullivan, M. (2014). Top ten tips when a child is resisting or rejecting contact with a parent. *Association of Family and Conciliation Courts Monthly E-Newsletter*, 9(3).
- Direction adjointe des services multidisciplinaires - volet des pratiques professionnelles et programmes cliniques. (2023). *Programme d'intervention sociojudiciaire en conflits sévères de séparation : une coparentalité à construire*.
- Ferraro, A. J., Reed-Fitzke, K., Petren, R. E., Oehme, K., & Perko, A. (2024). Long Reaching Impacts of Childhood Trauma on the Efficacy of Divorce Education Programming (No. e4q6x). Center for Open Science.
- Fidler, B. J., Bala, N., & Saini, M. (2011). Ten tips for legal and mental health professionals involved in alienation, or alleged alienation. *Association of Family and Conciliation Courts Monthly E-Newsletter*, 6(5).
- Fidler, B.J., & Ward, P. (2016). Clinical decision-making in parent-child contact problem cases: tailoring the intervention to the family's needs. (Chapter 2) In A. Judge & R. Deutsch (Eds.), *Family-based interventions for children's resistance, rejection, alienation: overcoming barriers and other clinical approaches*. New York: Oxford Press.

Références

- Godbout, E., Turbide, C., Poitras, K., Larouche, K., Baude, A., Cyr, F., & Roy, D. (2023). Les conflits sévères de séparation : comment les définir et examiner leur répartition chez les parents québécois récemment séparés? Dans M.-C. Saint-Jacques, C. Robitaille, E. Godbout, A. Baude, & S. Lévesque (Eds.). *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments* (pp. 411-438). Québec : P.U.L.
- Godbout, E., Larouche, K., Turbide, C., Poitras, K., Baude, A. (en préparation). Profiles of post-separation conflict among separated Quebec parents: A longitudinal study. *Psychology, Public Policy, and Law*.
- Guyette, E., & Harris, S. M. (2024). The impact of divorce education programs on co-parental conflict: Review of programs with parent follow-up reports. *Family Court Review*.
- Hardesty, J. L., & Chung, G. H. (2006). Intimate partner violence, parental divorce, and child custody: Directions for intervention and future research. *Family Relations*, 55(2), 200-210.
- Haselschwerdt, M. L., Hardesty, J. L., & Hans, J. D. (2011). Custody evaluators' beliefs about domestic violence allegations during divorce: Feminist and family violence perspectives. *Journal of interpersonal violence*, 26(8), 1694-1719.
- Imbeau, D., Bouchard, S., Terradas, M., & Simard, V. (2014). Attitudes des médecins omnipraticiens et des résidents en médecine familiale à l'endroit des personnes souffrant d'un trouble de personnalité limite. *Santé mentale au Québec*, 39(1), 273- 289.
- Jaffe, P. G., Johnston, J. R., Crooks, C. V., & Bala, N. (2008). Custody disputes involving allegations of domestic violence: Toward a differentiated approach to parenting plans. *Family Court Review*, 46(3), 500-522.
- Johnston, J. R., & Ver Steegh, N. (2013). Historical trends in family court response to intimate partner violence: Perspectives of critics and proponents of current practices. *Fam. Ct. Rev.*, 51, 63.
- Joyal, R., Lapierre-Adamcyk, É., Le Bourdais, C., & Marcil-Gratton, N. (2002). Le rôle des tribunaux dans la prise en charge des enfants après le divorce ou la séparation des parents. Québec : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec.
- Larue, C., Dumais, A. Ahern, E., Bernheim, E. et Mailhot, M.-P. (2009). Factors influencing decisions on seclusion and restraint. *Journal of Psychiatric and Mental Health Nursing*, 16(5), 440-446.
- Lutz, V. L., & Gady, C. E. (2004). Necessary measures and logistics to maximize the safety of victims of domestic violence attending parent education programs. *Family Court Review*, 42(2), 363-374.
- Maccoby, E. E., et Mnookin, R. H. (1992). *Dividing the Child : Social and Legal Dilemmas of Custody*. Harvard Press.
- McHale, J.P. & Irace, K. (2011). Coparenting in diverse family systems. In J. P. McHale & K.M. Lindahl (Eds.). *Coparenting: A conceptual and clinical examination of family systems*. (pp.15-37). Washington, DC: American Psychological Association.
- McKinsey, E., Thorn, A., Kim, M. K., Hanson, K., Lamb, R., Brockelman, N. A., ... & Ravi, S. (2024). Judges' attitudes and experiences related to a trauma-informed approach: An exploratory study. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*.

Références

- O'Hara, K. L., Cummings, E. M., & Davies, P. T. (2023). Interparental conflict and adolescent emotional security across family structures. *Family Process*.
- Olesen, N. W., & Drozd, L. M. (2012). Prudent therapy in high conflict cases: With and without allegations of intimate partner violence or child abuse. *Journal of Child Custody*, 9(1-2), 69-84.
- Perrin, M. B., Ehrenberg, M. F., & Hunter, M. A. (2013). Boundary diffusion, individuation, and adjustment: Comparison of young adults raised in divorced versus intact families. *Family Relations*, 62(5), 768-782.
- Poitras, K., Cyr, F., & Chatigny, A. (2017). Trajectoires psychojudiciaires suite à la séparation parentale : études de dossiers en provenance du Québec. *Revue scientifique sur les familles séparées de l'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI)*, 11.
- Polak, S., Altobelli, T., & Popielarczyk, L. (2020). Responding to Severe Parent–Child Rejection Cases Without a Parentectomy: A Blended Sequential Intervention Model and the Role of the Courts. *Family Court Review*, 58(2), 507-524.
- Saini, M. A., Black, T., Fallon, B., & Marshall, A. (2013). Child custody disputes within the context of child protection investigations: Secondary analysis of the Canadian Incident Study of Reported Child Abuse and Neglect. *Child Welfare*, 92(1), 115-137.
- Saini, M. A., & Corrente, S. (2024). Educating for change: A meta-analysis of education programs for separating and divorcing parents. *Family Court Review*, 62(3), 512-541.
- Saini, M., Black, T., Fallon, B., & Marshall, A. (2013). Child Custody Disputes within the context reported child abuse and neglect. *Child Welfare*, 92(1), 115-137.
- Saini, M., Pruett, M. K., Alschech, J., & Sushchuk, A. R. (2019). A pilot study to assess coparenting across family structures (CoPAFS). *Journal of Child and Family Studies*, 28, 1392-1401.
- Saint-Jacques, M.-C., Fortin, M.-C., St-Amand, A., Drapeau, S., & Gagné, M.-H. (2016). Description des services de supervision des droits d'accès au Québec. Ministère de la Justice du Québec.
- Saunders, D. G., Faller, K. C., & Tolman, R. M. (2011). Child custody evaluators' beliefs about domestic abuse allegations: Their relationship to evaluator demographics, background, domestic violence knowledge and custody-visitation recommendations. U.S. Department of Justice.
- Schmidt, C. D., & Grigg, J. (2024). Counseling High Conflict: Navigating the Complexities of High Conflict Divorce. *The Family Journal*, 32(1), 71-80.
- Sprang, G., Craig, C., & Clark, J. (2011). Secondary traumatic stress and burnout in child welfare workers: A comparative analysis of occupational distress across professional groups. *Child welfare*, 90(6), 149-168.
- Sudland, C. (2020). Challenges and dilemmas working with high-conflict families in child protection casework. *Child & Family Social Work*, 25(2), 248-255.
- Turbide, C. (2022). *Le parcours des familles suivies en protection de la jeunesse en raison d'un conflit sévère de séparation : la perspective des parents Université Laval*. Québec.